



Compte rendu technique de contrat mis en place

Restauration de dunes grises et
valorisation in situ des produits de
débroussaillage

Janvier 2022

Sebastien Maïtia

Gestionnaire RBD Mailloueyre-Réseau Herpétofaune-Animation Nature
Unité territoriale Mimizan - Labouheyre - Agent patrimonial
61 avenue Maurice Martin - 40200 MIMIZAN
Tél : 05 58 09 11 39 - 06 23 74 57 35

Delphine Boulet

Chef de projet espaces littoraux – animatrice Natura 2000
Agence Landes Nord Aquitaine
170 Rue Ulysse Pallu - 40000 Mont de Marsan
Tél : 06 26 74 81 11

Yannick Buret

Assistante Pôle Littoral
Service Développement, Littoral, Risques naturels
9, avenue Raymond Manaud - 33524 Bruges Cedex
Tél : 05 57 81 67 51

Sommaire

1. Présentation du projet.....	3
2. Descriptif détaillé de l'action réalisée.....	4
2.1. Date d'intervention.....	4
2.2. Déroulement.....	4
2.3. Détails des interventions.....	5
3. Premiers résultats.....	7

1. Présentation du projet

- **Intitulé du contrat :**

Restauration de dunes grises et valorisation in situ des produits de débroussaillage (troncs et rémanents)

- **Porteur :**

Contrat demandé par l'Office National des Forêts, gestionnaire de la Forêt Domaniale de Mimizan et animateur du site Natura 2000 FR7200711

- **Espèces et habitats visés par le contrat :**

- Dunes grises des côtes atlantiques 2130-2
- Pelouses rases annuelles arrière-dunaires 2130-5

- **Espèces PNA :**

Il est possible de penser qu'indirectement d'autres espèces dont de nombreux chiroptères, parmi lesquels la Grande Noctule, seront attirés par la présence de ces habitats (zone de chasse).

Les bois laissés sur place et issus de la coupe seront également des sites propices pour les Lézards Ocellés.

- **Action du DOCOB concernée :**

Fiche action GH04 : ouverture de milieux

Objectif A du DOCOB : Assurer la conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire, en prenant en compte les espèces patrimoniales (A2 - Assurer le maintien des habitats naturels prioritaires (dunes grises, dunes brunes, pelouses annuelles...)).

Le maintien de la mosaïque d'habitats composant le milieu littoral, et donc de la dune grise (d'intérêt communautaire et habitat prioritaire) reste un enjeu majeur. De leur état de conservation dépend la diversité, et par conséquent la présence ou non d'espèces floristiques ou faunistiques particulières et d'intérêt remarquables.

- **Caractéristiques et justifications techniques**

Le projet prévoyait la restauration de la dune grise sur le site Natura 2000 par la coupe de pins qui colonisent peu à peu cet habitat d'intérêt écologique remarquable.

Le site présentait une situation de colonisation marquée de la strate arborée sur la dune grise sur tout son linéaire. A l'origine de la rédaction du DOCOB ce type d'habitat couvrait environ 9ha soit 4% du site. Le dernier recensement donne une contenance de ce milieu d'environ 7ha. Très sensible à la fermeture de son milieu par les ligneux, il était intéressant d'intervenir rapidement sur certaines zones afin de maintenir cet habitat prioritaire en régression sur de nombreux sites aquitains.

Cette action visait à permettre de maintenir un habitat d'un grand intérêt écologique faune flore et doit être menée rapidement tant que les pins ne présentent pas une trop forte densité et qu'ils ne mettent pas en péril l'écosystème propre à l'habitat dune grise. En effet le Pin maritime modifie les humus et le sol ce qui affecte particulièrement la flore de la dune grise.



Revers de dune et dune grise nettement colonisés par le pin maritime, (ONF, 2020)

- **Effets attendus**

Développement de dunes grises sur les zones fauchées, apparition d'espèces patrimoniales (Romulée à bulbe, orchidacées...), terrain favorable à certaines espèces (terrain de chasse pour certains chiroptères...), apparition d'habitats thermophiles (pelouses annuelles, dune grise, lande sèche...) ou hygrophiles.

L'ouverture de la lette faciliterait également la colonisation du lapin de garenne présent sur le site. Le lapin de garenne est une espèce intéressante lorsque les densités sont assez importantes car elles contribuent au maintien d'une végétation assez rase qui favorise certains milieux particuliers devenus rares.

L'intérêt de cette opération résidait aussi du fait que les produits issus du débroussaillage soient revalorisés localement. Les rémanents (genet à balais, branches de pins...) seraient déposés en pied de dune afin de stabiliser ce milieu et les troncs des pins seront empilés en petit tas afin de réaliser des abris pour la faune (insectes saproxylique, reptiles, etc.).

2. Descriptif détaillé de l'action réalisée

2.1. Date d'intervention

L'intervention s'est déroulée la semaine 46, du 15 au 21 novembre.

2.2. Déroulement

Cette action s'est cantonnée à la lette encore en état de fonctionnement correct mais qui montrait un début de végétalisation par la colonisation du pin maritime et d'espèces herbacées et arbustives (genets, arbousiers...).

Les zones travaillées, intégrées dans la gestion de la Réserve Biologique Dirigée de la Mailloueyre, se localisent entre les prairies humides issues de la divagation du courant de Mimizan (il y a plus de 100ans) et la dune.

La première phase a consisté à délimiter les zones d'interventions en prenant comme caractéristiques de diagnostic :

- la couverture forestière : si couvert > 60% pas d'intervention
- la végétation au sol (présence d'une strate herbacée, strate arbustive.....)
- la continuité entre deux zones ouvertes

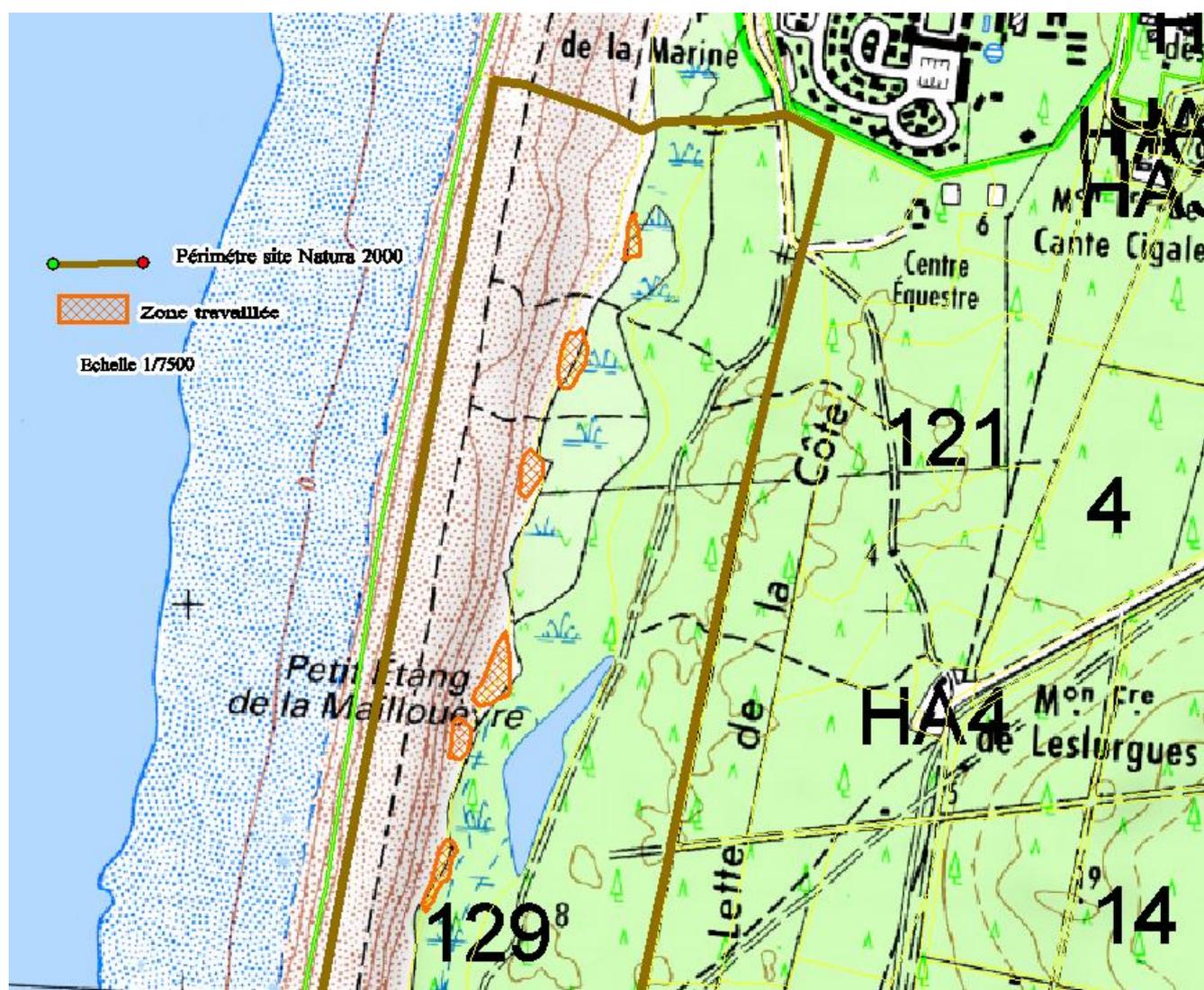
○ une zone tampon de 5 à 6 m a été conservée entre la zone humide et la lette sèche.
La deuxième phase d'intervention concernait l'abattage des pins situés sur la lette mais aussi sur le revers de la dune.

La troisième phase avait pour objectif de broyer l'ensemble de la végétation pour ramener le terrain à sable blanc.

2.3. Détails des interventions

- Cartographie des zones d'intervention

Le projet initial prévoyait la réouverture de 1ha de lette sèche. Le relevé GPS révèle une surface travaillée de 1,13ha répartie sur 6 zones.



- **Phase d'abattage des pins**

Cette action a été réalisée par les bûcherons sylviculteurs de l'ONF. Pour cette opération les consignes étaient les suivantes :

- Abattage de tous les pins sur les zones à réouvrir.
- Mise en piles des troncs afin de créer des gîtes pour la faune et microfaunes.
- Les branches sont disposées sur le revers de la dune (pente Est) afin de la stabiliser.
- Abattage de pins sur la pente Est de la dune sur une bande de 10 à 15m à partir de la lette. Les arbres les plus droits sont abattus afin d'améliorer l'habitat de l'avifaune, insectes saproxyliques et chiroptères occupant ce faciès (les arbres branchus servant de support aux nids, arbres présentant des cavités ou fentes...).
- Arrachage des semis de pins et arbousiers sur les zones déjà ouvertes.

L'intervention des bûcherons s'est échelonnée sur 3 jours à 2 personnes. Etant en zone Natura 2000 et dans le cœur de la Réserve Biologique Dirigée de la Mailloueyre l'utilisation de la tronçonneuse thermique n'a pas été autorisée que pour l'abattage des gros pins et le façonnage des premiers billons. Toutes les autres opérations (ébranchage, billonnage) ont été réalisées par des tronçonneuses électriques



Lette refermée avant travaux (à gauche), lette en cours de travaux (au centre) et branchages et piles de troncs mis en place pour abriter la faune (crédit photographique MAITIA S. et BOULET D.)

- **Phase de broyage**

Au vu de la difficulté d'approche et de la portance des sols, il a été privilégié l'emploi de matériel peu encombrant, maniable et léger. Après consultation de plusieurs opérateurs l'entreprise ChoyBroyage a été retenue.

Les travaux de broyage ont été réalisés à l'aide d'un broyeur sur chenilles plastiques d'une puissance de 60ch et d'un poids de 1.5 tonnes. L'engin est doté d'un broyeur à marteaux fixes de 1m de large.

L'objectif de cette action était de :

- Broyer tous les rémanents de la coupe non réutilisée pour stabiliser la dune et empiler
- Broyer la végétation arbustive (genets, ajoncs, arbousiers...)
- Ramener à sable blanc la zone travaillée : le broyeur devait pénétrer dans le sol d'au moins 15 afin de broyer les zones de la végétation arbustive



Broyeur auto-porté (crédit photographique MAITIA S.)

Cette opération s'est déroulée sur une semaine. La maniabilité du broyeur a d'ailleurs permis de travailler une surface supérieure à celle initialement prévue (voir cartographie).

3. Premiers résultats



Crédit photographique MAITIA S.

La série de photographies ci-dessus montre le déroulé de l'action menée. La première photographie représente le faciès général de la lette sèche sur le site NATURA 2000. La deuxième image est le résultat après abattage de la végétation ligneuse. La dernière photographie correspond à l'état final après les travaux de broyage ; les rondins de bois sont empilés sur le site et les branches déposées sur le bas du revers interne de la dune.

- **Résultats escomptés**

Dans le cadre des travaux de génie écologie dans la Réserve Biologique Dirigée, ces mêmes travaux avaient été réalisés sur une petite surface en 2015. Les photographies ci-dessous montrent l'évolution du faciès à l'année des travaux et cet automne.



Crédit photographique MAITIA Sébastien

Une pelouse d'arrière-dune référencée « Pelouses rases annuelles arrière-dunaires 2130-5 » s'est installée.

En revanche sur un autre secteur plus au Nord du site Natura 2000, c'est la « Dunes grises des côtes atlantiques 2130-2 » qui a été restaurée (sur le revers de la dune, on observe les branches de pin qui ont stabilisé le revers interne et empêché l'ensablement de la lette).



Crédit photographique MAITIA Sébastien

L'opération menée en cette fin d'année s'est correctement déroulée et les résultats attendus seront visibles dans les années à venir. Un suivi du site sera donc réalisé pour connaître l'état et l'évolution des secteurs d'intervention. Il sera mis à disposition.



Office National des Forêts

Service émetteur du document

2 avenue de Saint-Mandé

75570 PARIS CEDEX 12